

Amilly, le 14 septembre 2016

Le Principal

aux Parents d'élèves du collège Robert Schuman

Objet : Note d'information aux familles - Réforme des collèges - (septembre 2016)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous quelques éléments qui vous permettront de mieux comprendre la réforme du collège et sa mise en œuvre pour notre établissement.

Je vous rappelle que tous les programmes changent à cette rentrée et ce sur tous les niveaux.

Le cycle 3 comprend maintenant les classes de CM1, CM2 et 6^{ème} et le Cycle 4 les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

L'an passé, un important travail de concertation et d'appropriation des nouveaux programmes a été effectué par les équipes enseignantes à travers différentes réunions de travail et des journées de formation. Celles-ci vont se poursuivre cette année encore. Dans le cadre de la liaison avec le 1^{er} degré les échanges ont permis d'harmoniser les apprentissages et les attendus. Ce travail de concertation va se renforcer avec la mise en place du conseil de cycle en liaison avec le primaire.

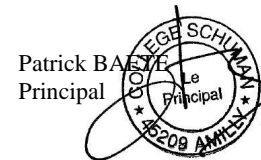
J'ai souhaité à travers cette note d'information, vous apporter quelques éléments qui vous permettront, j'espère, de répondre à certaines de vos interrogations.

Vous pouvez aussi consulter le site de l'établissement où vous trouverez des liens vers les sites institutionnels.

Bonne lecture.

Collège
Robert Schuman

Le Principal



Dossier suivi par
Patrick BAETE
Tél. 02.38.28.11.53
Fax 02.38.93.13.20

ce.0450937z@ac-orleans-tours.fr

307, route de Viroy
BP 902
45209 AMILLY

La réforme au collège Robert Schuman en quelques points

Généralités :

A la rentrée 2016, la nouvelle organisation liée à la Réforme des Collèges permet de diversifier les modalités d'enseignement au collège.

• **Horaires disciplinaires**

La grille horaire s'inscrit, pour tous les élèves dans le cadre des 26 heures obligatoires décomposées ainsi :

- **Cycle 3** : 23 H d'enseignement commun + 3H d'accompagnement personnalisé

- **Cycle 4** : 22 H d'enseignement commun + 4H à répartir entre l'Accompagnement Personnalisé et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires.

• **AP**

L'accompagnement personnalisé (AP), jusque là réservé aux seuls élèves de 6^{ème} est étendu à tous les niveaux du collège. Toutes les disciplines d'enseignement peuvent contribuer à l'accompagnement personnalisé. Il est destiné à soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. L'accompagnement personnalisé prend des formes variées : approfondissement ou renforcement, développement des méthodes et outils pour apprendre, soutien, entraînement, remise à niveau.

• **EPI**

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) permettent aux élèves d'engager un autre rapport au savoir par la démarche de projet. **L'interdisciplinarité** permet de croiser les acquis disciplinaires et de leur donner plus de sens en validant les compétences disciplinaires.

• **LV**

L'enseignement de la **seconde langue vivante** commence dès la 5^{ème} et permet un apprentissage plus précoce pour tous les élèves (Allemand, Espagnol, Italien sont les LV2 proposées au collège Schuman).

Remarque: le choix de l'enseignement bilangue ANG/ALL est maintenu dès la 6^{ème}. Le nombre de place est contingenté. Les élèves s'engagent sur l'ensemble de la scolarité des 4 années.



- **LCA**

Par ailleurs, les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un enseignement complémentaire en **Langues et cultures de l'Antiquité (LCA)** d'une heure sous forme de découverte en classe de 5^{ème} et 2 heures en classes de 4^{ème}. Les élèves qui choisiront cet enseignement en classe de 4^{ème}, s'engage à le suivre jusqu'en classe de 3^{ème}, les places étant par ailleurs contingentées).

- **Les Parcours Educatifs**

Dans le cadre de la réforme au cours de sa scolarité, chaque élève pourra effectuer 4 parcours : **Le Parcours Avenir / le Parcours Citoyen / le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) / Le Parcours Santé.**

2/2

Pour l'établissement :

L'Accompagnement Personnalisé (AP)

Niveau 6^{ème}

- L'AP se fait sur les disciplines fondamentales Français/Maths mais aussi sur les disciplines scientifiques avec des activités à effectif plus réduit pour permettre l'expérimentation et favoriser les apprentissages.
- La technologie et la physique sont assurées par le même enseignant.
- L'Education aux Médias et à l'Information (EMI) est abordé dans toutes les classes de 6^{ème} notamment en liaison avec la professeur documentaliste.

Niveau 5^{ème}

- 1 h LCA (langues et cultures de l'Antiquité) est proposée en enseignement complémentaire (initiation/découverte) pour les élèves intéressés.
- L'AP se fait dans le cadre disciplinaire tout comme les EPI.
- Début d'une seconde langue vivante à travers un large choix avec l'allemand, l'espagnol ou l'italien.

Niveau 4^{ème}

- 2 h LCA dans le cadre des enseignements complémentaires pour les élèves motivés ayant suivi la découverte proposée en 5^{ème}.
- Enseignement en effectif allégé pour l'AP en Maths et l'aide en LV Anglais (*pour favoriser l'obtention du niveau A2*)
- EPI dans le cadre disciplinaire

Niveau 3^{ème}

- 1h AP en Français (Activité en groupe allégé)
- 1h AP en Sciences expérimentales pour favoriser la poursuite d'études dans les filières scientifiques au lycée
- 2 h LCA d'enseignement complémentaire
- EPI dans le cadre disciplinaire

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) :

(Le choix des EPI a fait l'objet d'une présentation devant le conseil d'administration en juin 2016)

Les EPI font partie intégrante des disciplines impliquées dans la thématique.

Les points du programme y sont abordés et les compétences inhérentes seront validés à travers les activités pédagogiques proposées dans ce cadre.

Niveau 5^{ème} ⇒ 3 thématiques

- Information, communication, citoyenneté
- Corps, santé, bien-être, sécurité
- LCA (sous forme d'EPI en plus de l'enseignement complémentaire)

Niveau 4^{ème} ⇒ 2 thématiques

- Transition écologique et développement durable
- Langues et cultures étrangères

Niveau 3^{ème} ⇒ 2 thématiques

- Culture et création artistique
- Monde économique et professionnel

Remarque: avec pour certains élèves qui le souhaitent des actions spécifiques d'ouverture sur l'entreprise et le monde du travail pour construire un projet personnel d'orientation ciblé vers la voie professionnelle.

Les Parcours Educatifs:

L'ensemble des parcours seront liés à l'éducation à l'orientation dans le cadre de l'heure dite de "vie de classe "ou de la programmation des actions du CESC (Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté) et l'enseignement de l'EMC pour les Parcours citoyen et de santé. Quant au Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC), il se construit à travers les actions que sont les voyages , les sorties et les diverses activités pédagogiques à vocation culturelle ou d'ouverture à l'international proposées par les professeurs.

L'ensemble des parcours permettra à l'élève d'acquérir d'autres compétences liées aux spécificités de chaque parcours.